

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date: 5 mars 2021

Restrictions aux frontières continuent au Bailliage de Guernesey

Alors que la météo estivale nous est très favorable, nous comprenons que de nombreux marins français souhaitent profiter des magnifiques paysages et des eaux claires autour de Guernesey, Aurigny, Sercq et Herm.

Malheureusement, en raison de la situation persistante actuelle concernant la Covid-19, le mouillage, les ports de plaisance et les plages de toutes les îles du Bailliage sont fermées à tous les navires battant pavillon extérieur aux îles. Actuellement, seuls les voyages essentiels sont autorisés dans le Bailliage et, il convient que toutes personnes arrivant dans le Bailliage, de n'importe où dans le monde, doivent s'isoler pendant 14 jours à leur arrivée et ceci inclut toutes les arrivées par des navires privés ou affrétés. Il est obligatoire d'obtenir une attestation de voyage impérieux avant de se rendre dans le Bailliage et d'accomplir sa période d'auto-isolement de 14 jours à l'arrivée. Le non-respect de ces exigences est une infraction pénale.

Pour cette raison, nous ne pouvons accepter que des navires ayant un réel besoin urgent de se rendre ou de mouiller dans les eaux du Bailliage.

Tout navire ayant un véritable besoin urgent de visiter le Bailliage de Guernesey doit d'abord contacter Guernsey VTS sur le canal VHF 12, ou Alderney Port Control sur le canal VHF 74, en déclarant s'il y a une personne malade à bord et expliquer le caractère urgent de leur visite. Il se verra ensuite attribuer un emplacement dédié pendant la période d'isolement pendant au moins 14 jours, non relié à la côte, et aucun membre d'équipage ne sera autorisé à terre.

Les habitants de Guernesey, Aurigny, Sercq et Herm travaillent d'arrache-pied pour contenir et réduire la propagation de la Covid 19 dans les îles du Baillage, et nous espérons pouvoir accueillir nos visiteurs dans un proche avenir. Cependant, à l'heure actuelle, les voyages à destination et en provenance des îles sont limités, de même que les voyages des insulaires pour visiter la France à l'heure actuelle, qui sont également limités aux déplacements sous motif impérieux.

En attendant, nous demandons que nos mesures à la frontière soient respectées - notre priorité doit, avant tout, être la santé et la sécurité de nos résidents.

De plus amples informations sur les mesures actuelles à la frontière du Bailliage sont disponibles ici : <https://covid19.gov.gg/guidance/travel>

Fin

Contact référent

Rob Moore
pressroom@gov.gg